

Les sévirs augustaux et les villes en Gaule romaine sous le Haut Empire

YAMAMOTO Haruki

I

Les sévirs augustaux jouaient un rôle important dans le culte impérial dans les villes provinciales de l'Ouest de l'Empire romain. Récemment ils sont l'objets de recherches actives effectuées par R. Duthoy⁽¹⁾. Celui-ci a recueilli les inscriptions latines sur les sévirs augustaux et rédigé des monographies précises sur ceux-ci.

Mais il semble qu'il y a un autre problème. Parce que Nous avons connaissance du cas de quelques personnages qui étaient sévirs augustaux simultanément ou successivement⁽²⁾ dans plusieurs villes, bien que la présence d'un sévir augustal donné concerne généralement une seule et même ville. La chose est attestée par R. Duthoy⁽³⁾. Néanmoins il n'en a pas développé la signification précise. L'existence de quelques personnages qui étaient sévirs augustaux dans plusieurs villes, est mentionnée de façon très allusive, non seulement au point de vue de l'institution d'augustalité mais encore de celle de municipalité.

Nous voudrions ci-dessous envisager l'exemple de telles personnes, principalement en Gaule romaine, parce que la situation constitutionnelle de cette région était très significative pour l'Empire romaine.

II

En Gaule, huit personnages ont été sévirs augustaux dans plusieurs villes⁽⁴⁾. Ce sont les suivants:

P. Sextius Florus	CIL XII	705 Ar	(Ai et Ar)
Aebutius Agathon	CIL XII	1005 StR	(Ar et Ap)
C. Aurelius Parthenius	CIL XII	3203 Ni	(Ly, Na, Or, et Fr)
[C.] Qu[a]dr[o]nius Fide[lis]	CIL XII	4414 Na	(Na et Ai)
L. Vercius Priscus	CIL XII	4424 Na	(Na et Ai)
Q. Capitonius Probatas senior	CIL XIII	1942 Ly	(Ly et Po)
T. Cassius Mysticus	CIL XIII	1956 Ly	(Ly et Vi)
M. Silenius Symphorus	AE 1935, 17	Ly	(Ly, Ar, et Ri)

Ai: Aix, Ar: Arles, Fr: Fréjus, Ly: Lyon, Na: Narbonne, Ni: Nîmes,
 Or: Orange, Po: Pouzzoles, Ri: Riez, StR: St-Rémy, Vi: Vienne

Ci-dessus, remarquons que cinq personnages appartenaient à Narbonensis et quatre à Lugdunensis, d'après les provinces où ces inscriptions ont été découvertes. Nous allons examiner chacun de ces.

[1] P. Sextius Florus (CIL XII 705 Arles)

P(ublius) Sextius Florus, sev(ir) aug(ustalis) / Col(oniae) Iul(iae) Aquis et Col(oniae) Iul(iae) P(aternae) Arel(atensis), Valeriae Spuri fil(iae) Las[c]i[v]ae⁽⁵⁾ / uxori pientiss(imae), Sex(to) Val / erio proculino et suis.

Cette inscription a été rédigée par P. Sextius Florus pour son épouse Valeria Spuri f. Las[c]i[v]a, un homme Sex. Valerius Proculus, et les siens. P. Sextius Florus était sévir augustal à Aix et Arles⁽⁶⁾. Ces deux villes sont voisines et elles étaient colonies romaines. Comme cette inscription a été découverte à Arles, il semble qu'il ait été habitant d'Arles. Il était donc sévir augustal dans sa ville et l'autre.

[2] Aebutius Agathon (CIL XII 1005 St-Rémy)⁽⁷⁾

[Me]mor(ia)e aeterna[e⁽⁸⁾ / A] ebuti Agathon[is, / IIIII] viro aug(ustali) corp[or] [(orato) coloniae Iul(iae) / Pat] er(nae) Arel(atensis) curat(ori) eius / [de]m corp(or)is bis, item III-[II/vi] ro col(oniae) Iul(iae) Aptae, nau[is] / [t]ae Ararico, curat(or)[is] / pecul(i) r(ei) p(ublicae) Glanico(rum), qui / vixit annos LXX, / Aebutia Eutychia patro/no erga se pientissimo / (niveau et ascia).⁽⁹⁾

Cette inscription a été rédigée par une protégée Aebutia Eutychia pour son patron Aebutius Agathon. Il était sévir augustal corporatif à Arles et sévir augustal⁽¹⁰⁾ à Apt. C'est-à-dire qu'il était celui dans les deux villes. Arles était colonie romaine et Apt était colonie latine⁽¹¹⁾. D'après cette inscription, il habitait et était enterré à St-Rémy, où il faisait office de l'inspecteur financier (curator pecul(i) rei publicae)⁽¹²⁾. L'habitant de St-Rémy était sévir augustal à Arles, ça nous fasse donc conjecturer que St-Rémy serait un vicus d'Arles⁽¹³⁾. D'ailleurs, la relation est obscur entre St-Rémy et Apt comme entre Arles et Apt. Aebutius Agathon était le naute de la Saône (nauta Ararico)⁽¹⁴⁾. Il est possible que sa fonction le faisait mobile dans sa région⁽¹⁵⁾.

[3] C. Aurelius Parthenius (CIL XII 3203=ILS 6984 Nîmes IIe s.)

C. Aurélius / Parthenius, / ornámentis dec(urionum) / honórátus Col(oniae) Aug(ustae) / Nemausi, sev(ir) aug(ustalis) / [in] Col(onia) Cópia Claud(ia) Aug(usta) Lugud(unense) / item Nárbone Mártio / et Fir(ma) Iál(ia) Secund(anorum) Arausione / et Foro Iulii Pácato, / ubique gratuitis honóribus.

Ce cippe est consacré à C. Aurelius Parthenius qui était sévir augustal à Lyon, Narbonne, Orange et Fréjus⁽¹⁶⁾. Il était vraiment celui à quatre villes. C'étaient toutes les colonies romaines, Lyon⁽¹⁷⁾ étant différente des autres en ce qu'elle appartenait à la province de Lugdunensis et les autres à Narbonensis⁽¹⁸⁾. Il était donc sévir augustal dans les deux

provinces et dans les villes dispersées et éloignées. Mais il n'était pas celui à Nîmes, où il habitait et a été enterré. D'ailleurs, il était honoré des ornements de décurion, soit décurion honoraire⁽¹⁹⁾. Et il était exempté de *summa honoraria*⁽²⁰⁾ à chaque ville. Il s'agit de la relation entre Nîmes et les quatre autres villes.

[4] [C.] Qu[a]dr[o]nius Fide[li]s (CIL XII 4414 Narbonne)

[Dis manibus Caii] Qu[a]dr[o]ni / Fide[li]s, seviri a(ugustalis) / C(oloniae) I(uliae) P(aternae) C(laudiae) N(arbone) M(artio) e(t) C(laudiae) I(uliae) Aq(uis) Sext(is), / Chrysogonus / (libertus) fec(it) in a(gro) p(edibus) XV.

Cette inscription est consacrée à [C.] Qu[a]dr[o]nius Fide[li]s par un affranchi Chrysogonus⁽²¹⁾. Son patron était sévir augustal à Narbonne et Aix. Ces deux villes étaient colonies romaines. Il habitait et a été enterré à Narbonne. Il aurait été donc sévir augustal dans sa ville et dans une autre.

[5] L. Vercius Priscus (CIL XII 4424 = ILS 6970 Narbonne)

L(ucio) Vercio Prisco, / seviri a(ugustalis) / C(oloniae) I(uliae) P(aternae) C(laudiae) N(arbone) M(artio) et Aquis / Sextis, / M(arcus) Aurunceius M[arci filius] / amico optim(o).

Ce cippe était consacré par M. Aurunceius M. [f.] à son ami L. Vercius Priscus qui était sévir augustal dans deux colonies romaines: Narbonne et Aix. En Narbonnaise, il y avait d'autres Vercii à Cavaillon⁽²²⁾ qui se situe près d'Aix. D'ailleurs, gens Aurunceia paraissent seulement à Narbonne⁽²³⁾. Donc on pourrait supposer un mouvement des hommes entre Narbonne et Aix.

[6] Q. Capitonius Probatas senior (CIL XIII 1942 = ILS 7029 Lyon)

(deux asciae) / D(is) m(anibus) / Q(uinti) Capitoni Probati / senioris, domo Rom(a), / seviri a(ugustalis) Lugudun(i) / et Puteolis, / naviculario marino, / Nereus et Palaemon, / liberti, patrono, / quod sibi vivus insti / tuit posterisq(ue) / suis et sub ascia dedicav(it).

Ce cippe est consacré par les affranchis Nereus et Palaemon⁽²⁴⁾ à leur patron Q. Capitonius Probatas senior. Il était sévir augustal à Lyon et Pouzzoles, lesquelles étaient colonies romaines. Les deux villes se situaient en lieux vraiment éloignés. L'une était dans la Gaule et l'autre dans l'Italie. Il avait son habitation à Rome et a été enterré à Lyon, d'après cette inscription. Sa sphère étendue d'activité comme naviculaire marin liait peut-être la cité de Lyon avec celle de Pouzzoles.

[7] T. Cassius Mysticus (CIL XIII 1956 Lyon)

D(is) m(anibus) / Sex(ti) Iuli Sex(ti) fil(i) / Palatin(o) tribu) Heli, / Titus Cassius / Mysticus, socer, / seviri a(ugustalis) / Lug(uduni) et Viennae, / genero, / sibi reverentissimo et / Callistus, lib(ertus), / seviri a(ugustalis) Lug(uduni), / patrono optim(o) et / indulgentissimo.

Cette épitaphe de Sex. Iulius Helius a été rédigée par son beau-père T. Cassius Mysticus qui était sévir augustal à Lyon et Vienne. D'autre part, par son affranchi Callistus⁽²⁵⁾ qui était

aussi celui de Lyon. Ces deux villes étaient colonies romaines voisines⁽²⁶⁾, mais Lyon appartenait à Lugudunensis et Vienne à Narbonensis. C'est-à-dire, T. Cassius Mysticus était sévir augustal dans deux provinces. Il aurait été habitant de Lyon. Il est un peu bizarre qu'il n'ait pas été sévir augustal, bien que son beau-père et son affranchi, eux, l'aient été. Mais une autre inscription (*CIL* XIII 11181) indique qu'il l'était probablement.

[8] M. Silenius Symphorus(AE 1935,17 Lyon)

(niveau) / *D(is) m(anibus) / M(arci) Sileni Symphori / seviri Aug(ustalis) / Lug(uduni) Arelate Reis / Silenia Latina / liberta idemque uxor / patrono et marito / erga se optimo et sibi viva posuit.*⁽²⁷⁾

Cette épitaphe est consacrée par son affranchie et de plus son épouse Silenia Latina pour M. Silenius Symphorus qui était sévir augustal à Lyon, Arles et Riez. Lyon et Arles étaient colonies romaines, en revanche Riez était colonie latine⁽²⁸⁾. Ces trois villes étaient différentes par l'appartenance à leur province: Lyon à Lugudunensis, Arles et Riez à Narbonensis. Les rapports entre les trois sont impossibles de clarifier d'après cette inscription. Mais P. Wuilleumier indique qu'il y avait des rapports économiques et religieux entre les trois⁽²⁹⁾. Récemment, M. Christol suppose que le métier de ce personnage était marchand de vin⁽³⁰⁾.

III

Comme nous l'avons vu, il y avait assurément des personnages qui étaient sévirs augustaux dans plusieurs villes. Mais ce n'est pas exceptionnel, puisque ce phénomène ne paraît pas seulement en Gaule romaine. Ils se trouvent partout quoiqu'ils sont en nombre limité en l'Italie et dans les provinces de l'Ouest⁽³¹⁾.

Pour expliquer ce phénomène, A. Grenier considère que ces personnages auraient été sévirs augustaux dans plusieurs villes, puisqu'ils avaient des comptoirs de leurs entreprises dans chaque villes⁽³²⁾. Mais avoir des comptoirs dans plusieurs villes, ça ne signifie pas toujours que l'on a été choisi comme sévir augustal dans chaque ville. On ne peut pas être seulement économique.

D'ailleurs, plusieurs villes, où un personnage était simultanément ou successivement sévir augustal, étaient normalement colonies romaines sauf quelques exceptions. Donc ce phénomène semble être limité aux colonies romaines. Mais dans une autre région, on le trouve aussi aux colonies latines et municipales⁽³³⁾.

Il importe de noter que les villes provinciales, par exemple en Gaule romaine, avaient des liens mutuels entre plusieurs villes. Habituellement les villes provinciales sont inclinées à être comprise au point de vue de leur rapports avec Rome. Mais il me semble que le fait donné signifie que les villes provinciales sont comprises aussi au point de vue de leur rapports mutuels. Donc nous pourrions ici trouver une sorte de "réseau des villes" dans les provinces romaines.

l'Université de Beppu

- (1) R. Duthoy, Recherches sur la répartition géographique et chronologique des sevir Augustalis, Augustalis et sevir dans l'Empire romain, *Epigraphische Studien*, Bd. II(1976), pp. 143-21. (Abrégé:Duthoy 1976); Id., Les Augustales, *ANRW II* 16(1978), pp.1254-1309. (Abrégé:Duthoy 1978).
- (2) J. Gascou, Le statut d'Avignon d'après un prétendu faux épigraphique de la cité d'Apt(Vaucluse), *RAN* 23(1990)p.229 n.19;Id et M. Janon, *Inscriptions latines de Narbonnaise*, Paris, 1985,p.22 n. 59.
- (3) Duthoy 1978,p.1269.
- (4) Selon l'interprétation de P. Wuilleumier(*Inscriptions Latines des Trois Gaules*, Paris, 1948,p.94), le cippe(CIL XII 1949 Lyon) est consacré à C. Donatius Quartus qui était sévir augustal à Lyon et Trèves. Mais la dernière ligne de cette inscription, Hirschfeld lit... *e]t reve [rentissim]* . Par ailleurs, Mommsen lit ... *Treve [ri]* (Cf. *CIL XII* 1949 p. 303). En tout cas cette inscription n'est pas incontestable à propos du sévir augustal dans deux villes, donc nous ne pourrions pas ici la mettre en question. Ensuite,d'après une autre inscription(*CIL XII* 4415 Narbonne), il semble qu'un anonyme est sévir augustal dans plusieurs villes. Mais c'est impossible de les identifier. Cf. Duthoy 1976,p.181f.
- (5) *CIL XII* p. 96 et n. 705.
- (6) Aix est mentionnée avant Arles, bien que P. Sextius Florus soit habitant d'Arles.
- (7) Selon A. Roth Congès, il date de IIIe s. Cf. Id, *Glanum, oppidum Latinum* de Narbonnaise:à propos de cinq dédicaces impériales récemment découvertes, *RAN* 25,1992, p. 29-48, en part.p.39ff;J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, 2e éd., Paris, 1986, p. 19 et p.265.
- (8) Selon O. Hirschfeld, [*Me]mori(a)e aeterna[e]* est précédé de *D.M. et*. Cf. *CIL XII* p. 128 n. 1005;A. Roth Congès, *op.cit.*, p.39 n. 37.
- (9) Selon le déchiffrement d'A.Roth Congès. Cf. Id, *op.cit.*p. 39 n. 37.
- (10) Duthoy 1978, p.181.
- (11) A. L. F. Rivet, *Gallia Narbonensis: southern France in Roman times*, London, 1988, p. 80.
- (12) O. Hirschfeld(ed.), *CIL XII* p. 128; E. Kornemann, art. curator, dans *RE* col. 1804. Cf. M. Christol et Ch. Goudineau, Nîmes et Volques Arécomiques, *Gallia* 45(1987-88), p. 97 n. 45; A. Roth Congès, *op. cit.* p. 42 n. 54.
- (13) O. Hirschfeld(ed.), *op. cit.*, p.128. Mais contre lui est A. Roth Congès. Cf. Id, *op.cit.* p. 42 n. 54.
- (14) M. Ihm, art. Arar, dans *RE* col. 380.
- (15) Y. Burnand traite les nautes de l'Ardèche et l'Ouvèze qui sont affluents du Rhône. Cf. Id, Un aspect de la géographie des transports dans la Narbonnaise rhodanienne: les nautes de l'Ardèche et l'Ouvèze, *RAN IV*(1971)p. 149-158.
- (16) La cité de Lyon est placée en tête, bien que C. Aurelius Parthenius soit habitant de Nîmes. M. Gayraud remarque que Hirschfeld trouve dans cette énumération la hiérarchie des villes. Cf. M. Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin de IIIe siècle*, Paris, 1981, p. 369 n.394.
- (17) Ch. Goudineau indique un point de vue intéressante sur le problème de la fondation de Lyon à titre de colonie romaine. Cf. Id, Note sur la fondation de Lyon, *Gallia* 44(1986), p. 171-173.
- (18) J. Gascou traite de la différence de terminologie à propos de ces quatre villes. Cf. Id, *op. cit.*, p. 229 n. 19; Id et M. Janon, *op. cit.*, p.22f n.59.
- (19) Il est exceptionnel qu'il ne soit pas sévir augustal de la cité de Nîmes, puisque dans les autres cas(*CIL XII* 3219, 3245, 3249, 4068, 4081) les sévirs augustaux ont le titre de décurions honoraires sans exception.
- (20) Sur summa honoraria de sévirs augustaux, P. Garnsey, Honorarium decurionatus, *Historia* 20(1971)p. 324; W.Langhammer,*Die rechtliche und soziale Stellung der Magistratus municipales und der Decuriones*, Wiesbaden, 1973,S. 36.
- (21) Il pourrait être identifié à Caius Quadronius Chrysogonus qui figure dans *CIL XII* 5081.

- (22) D'après *CIL* XII 1052, Vercius Lausus(ou Iaustus), sévir augustal, a élevé le cippe pour son patron A. Vercius Iucundus.
- (23) *CIL* XII 4598 (Aurnceia Utrica); XII 4843(Aurunceius [N]otus).
- (24) Il pourrait être identifié à Q. Capiton(ius) Palaemon dans *CIL* XIII 2088. Il a élevé ce cippe pour son épouse Capiton(ia) Sympherusa.
- (25) Il pourrait être identifié à Sex. Iulius Callistus dans *CIL* XIII 2181. Celui-là était l'époux d'Iulia Nice et le père de trois filles: Iulia Helias, Iulia Heliane et Iulia Callistate.
- (26) Sur son rapport avec Vienne à l'occasion de la fondation de Lyon, voir note (17).
- (27) Selon le déchiffrement de P. Wuilleumier. Cf. Id, *op. cit.* p. 94 n° 241.
- (28) A. L. F. Rivet, *op. cit.*, p. 243-246.
- (29) P. Wuilleumier, *op. cit.*, p. 94.
- (30) M. Christol, Nîmes et les marchands de vin de Lyon, *Inscriptions latines de Gaule Lyonnaise*, Lyon, 1992, pp. 125-131. Sur M. Silenius Symphorus, voir Id, *op. cit.*, p. 126.
- (31) Voir note (3).
- (32) A. Grenier, La Gaule Romaine, dans: T. Frank(ed.), *An Economic Survey of Ancient Rome*, Vol. III,p. 476.
- (33) Voir note (3).